



Janvier 2021

FORMATION SYNDICALE Union Départementale CGT des Alpes-Maritimes

La formation syndicale en 2021

A toutes les organisations CGT des Alpes-Maritimes

La crise sanitaire de l'année 2020 a fortement impacté la formation syndicale. De (trop) nombreux stages ont dû être annulés. Pourtant, dans un contexte économique et social dégradé, les salarié.es ont besoin de se poser et de réfléchir sur la situation économique et sociale afin d'être mieux armé.es pour la combattre. C'est particulièrement vrai autour des enjeux des CSE et CSSCT. La formation syndicale n'en prend que plus d'importance. C'est pourquoi, nous devons nous donner les moyens de retrouver en 2021 une activité qui réponde aux besoins des syndiqué.es.

LA FORMATION SYNDICALE EN 2021

La CE de l'UD a validé en fin d'année 2020 le plan de formation départemental pour 2021, incluant les stages proposés par les UL. Face aux forts besoins des syndiqué.es, en particulier pour les élu.es en CSE, l'UD s'attache à créer les conditions pour que toutes les formations inscrites sur ce plan soient réalisées.

Pour cela, nous avons pris les mesures sanitaires nécessaires afin de respecter les contraintes dues à la période. : limitation des stagiaires au regard de la capacité des salles, gel, désinfectant, ...

Une période de formation s'assimile à une activité professionnelle, ce qui justifie d'ailleurs la prise en charge du salaire par l'employeur.euse. Si les entreprises ou les administrations font travailler les salarié.es, ils et elles peuvent participer à un stage. Afin de permettre aux stagiaires de se déplacer, l'UD a la capacité juridique pour établir en cas de besoin des justificatifs de déplacement professionnel durant les heures du couvre feu ou des attestations dérogatoires à titre professionnel en cas de confinement.

Pour information, certaines professions ont obtenues que les droits à congé formation non utilisés en 2020 du fait de la crise sanitaire soient reportables sur 2021. C'est une opportunité pour utiliser ces possibilités et former le plus grand nombre de syndiqué.es possible.

LE NOUVEAU PARCOURS DE FORMATION SYNDICALE GÉNÉRALE

L'année 2021 va marquer la mise en œuvre du nouveau parcours de formation syndicale générale avec les stages S'IMPLIQUER et PARTICIPER qui remplacent les formations d'accueil et le niveau 1.

S'IMPLIQUER :

Ce stage d'une journée remplace les FANS (Formation d'Accueil des Nouveaux Syndiqués). Il devient le premier pas du nouveau parcours de formation et le pré-requis obligatoire pour suivre le stage PARTICIPER. Il a vocation à être organisé dans les syndicats. Il sera cependant réalisé par les UL pour les syndiqué.es qui ne peuvent pas en bénéficier dans leur syndicat.

Le module confectionné par le pôle fédéral de formation (disponible sur le cloud de la CGT) doit donc remplacer ceux des stages d'accueil dans leur forme actuelle, confectionnés en interne par les syndicats sous des formes diverses et variées. Ce module comporte un « tronc commun » et une partie à réaliser par le syndicat organisateur à partir de ses spécificités.

Les syndicats doivent donc s'emparer de cette formation pour la développer selon ce modèle, parce qu'il est important que les syndiqué.es qui suivront la formation PARTICIPER aient bénéficié du même socle préalable. Le secteur formation de l'UD est à la disposition des syndicats pour les aider à mettre en œuvre ce nouveau stage. Un matériel pédagogique a été élaboré (puzzle sur support aimanté, fiches formateur.rice, dossier stagiaire) à destination des UL organisatrices : il peut être mis à la disposition des syndicats sur demande.

PARTICIPER

Le secteur formation de l'UD a organisé en janvier une session de formation des formateur.rices pour ce nouveau stage qui remplace le Niveau 1. Il se déroule sur 8 jours, en trois modules de 3, 2 et 3 jours. Il est d'ores et déjà programmé par l'UL d'Antibes en mars/ avril et les UL de Cannes et Nice en avril/mai.

Cette formation de formateur.rices a permis aux participant.es de s'approprier le contenu et les méthodes pédagogiques. Ils et elles seront en capacité d'animer ces stages, sachant que l'expérience nécessitera certainement des ajustements. La formation a déjà permis de cibler quelques points à retravailler ou à compléter.

NIVEAU 2

Pour terminer le nouveau parcours de formation, le stage DÉVELOPPER remplacera le Niveau 2 à partir de 2022. Il se déroulera comme actuellement sur 2 semaines dans le département, complété par une 3ème semaine organisé au niveau fédéral.

Deux sessions de Niveau 2 sont organisées par l'UD en 2021 : à Nice en janvier / février et délocalisée à Antibes en octobre / novembre.

LES STAGES CSE ET CSSCT

L'organisation par l'UD des stages « CSE Prise de mandat » pour les élu.es du CSE se poursuit avec la collaboration des UL : Antibes début février, Nice fin février, Grasse en avril et Cannes en septembre.

Face à une demande légitime des élu.es sur le sujet, le secteur formation de l'UD s'attache à créer une équipe d'intervenant.es pour la mise en œuvre d'un stage CSSCT, en organisant une journée d'étude à Nice le 9 février. Le plan de formation prévoit deux sessions à Cannes et à Nice durant le 2ème semestre. Toutes les compétences sont les bienvenues. Si des syndicats peuvent apporter leur participation à cette initiative, elle permettrait d'envisager une session à la fin du 1^{er} semestre.

Les UL ont aussi programmé des stages « CSE 2 jours » et délégué syndical.

LES AUTRES FORMATIONS DE L'UD DES ALPES-MARITIMES

Sur le 1^{er} semestre, le plan de formation prévoit une journée le 24 mars sur le thème « Combattre les idées d'extrême droite », pour lequel les inscriptions ont été lancées auprès des syndicats. Il y aura aussi une formation « Agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail » du 25 au 27 mai.

Les formations des militant.es « Animer un syndicat » et « Politique financière » sont prévues au 2ème semestre.

LES FORMATIONS HORS DU DÉPARTEMENT

Le Comité régional Paca et l'IRT de Marseille ont publié leur plan de formation 2021, qui offre des stages variés et très intéressants.

Les stages proposés par l'IRT de Marseille et l'ISST de Bourg la Reine et Strasbourg sont organisés en collaboration entre la CGT et des universitaires. Leur niveau nécessite pour la plupart d'entre eux d'avoir suivi en pré-requis une formation syndicale générale, à minima PARTICIPER mais de préférence de Niveau 2.

Les inscriptions à ces formations sont gérées par le secteur formation de l'UD qui transmet les candidatures au Comité régional pour l'IRT et au pôle confédéral pour l'ISST.

Le pôle confédéral de formation offre aussi des stages au Centre Benoît Frachon de Courcelle. Pour tous renseignements sur ces formations, vous pouvez contacter le secteur formation de l'UD.

Pour plus d'informations sur les formations proposée, les syndicats et les organisations peuvent se référer au plan de formation départemental 2021. Le secteur formation de l'UD est par ailleurs disponible pour répondre aux questions et demandes des organisations.